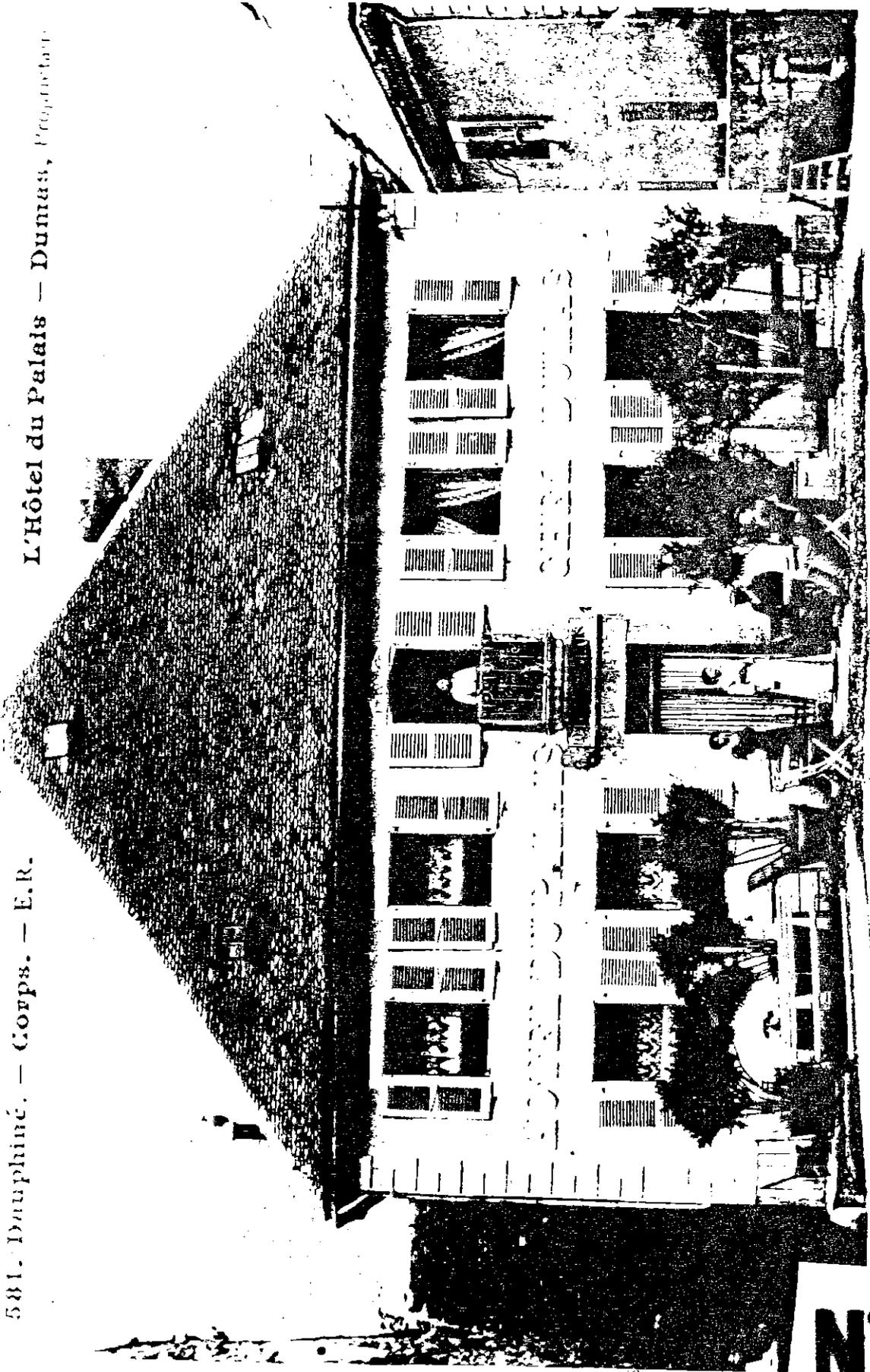


M<sup>e</sup> Manent

# LE PETIT CORPATUS

581. Dauphiné. — Corps. — E.R.

L'Hôtel du Palais — Dumas, Propriétaire



1982

N°6

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 1983 à 9 Heures

PRESENTS : M.M CARDIN, ROUX, BLANC, JOURDAN, PELLISSIER, BONDARNAUD, PAULIN, SENAC.  
MOUSSIER, RICHARD, BALMET, GONTARD, GUEYDAN, DESBOIS

REPRESENTES : M GALVAIN

- I ELECTION AU SENAT : élection de trois délégués et de trois suppléants

Etaient candidats : G. ROUX, J. BLANC, C. BONDARNAUD, J. SENAC

Ont obtenu : G. ROUX	10 voix
J. BLANC	10 voix
C. BONDARNAUD	10 voix
J. SENAC	4 voix
J. BALMET	1 voix
R.A MOUSSIER	1 voix

Ont été élus : G. ROUX, J. BLANC, C. BONDARNAUD titulaires

Etaient candidats suppléants : G. GUEYDAN, J. PAULIN, P. DESBOIS, J. SENAC

Ont obtenu ; G. GUEYDAN	10 voix
J. PAULIN	10 voix
P. DESBOIS	10 voix
J. SENAC	4 voix

Ont été élus délégués suppléants : G. GUEYDAN, J. PAULIN, P. DESBOIS

- II REEVALUATION DU LOYER DE LA PERCEPTION

Suivant les indices de la construction, le loyer de la perception augmentera de 29,22 %. Il passe donc de 12 000 F au 1<sup>er</sup> janvier 1980 à 15 500 F par an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984.

- III TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU

1 - Les problèmes d'eau que la Commune a connus durant l'été 83 étaient dus à de mauvais réglages.

La situation n'étant toujours pas réglée malgré de nombreuses relances auprès de la D.D.A et de M. le Commissaire de la République, le Conseil Municipal charge le Maire d'écrire, à M. le Directeur de l'Agriculture une lettre de mécontentement en lui demandant également de faire une étude sérieuse sur le captage des sources.

2 - Le Conseil Municipal désire profiter des travaux de la micro-centrale pour renforcer le réseau d'adduction d'eau, en mettant des tuyaux de diamètre 200 mm.

Le Maire est chargé de demander à la D.D.A d'étudier ces travaux et leur subventionnement.

#### IV DOTATION D'EQUIPEMENT

Elle est basée, pour une part, sur les investissements réalisés.

Sur les travaux 1983, la dotation est de 2 % du montant de l'investissement.

Sur les travaux 1984 la dotation sera de 6 à 8 %. Il y aurait intérêt à ce que les travaux pour la Micro-centrale, la zone artisanale et le Mas-de-la-côte soient pris en compte sur 1984 afin de bénéficier de la dotation la plus importante.

#### V ZONE ARTISANALE

Les propriétaires des terrains de la zone artisanale ont signé une promesse de vente à la Commune, au prix de 48 F/m<sup>2</sup> plus 12 F de prime de rachat, prix supérieur à l'évaluation des Domaines.

L'acte sera passé après approbation des Domaines.

#### VI TRAVAUX MICRO-CENTRALE

L'enquête publique se déroulera du 19 septembre au 4 octobre 1983.

Des aires de stockage doivent être trouvées pour entreposer les tuyaux avant leur mise en place.

#### VIII CLOCHER DE CORPS

Le Conseil Municipal demande qu'un contrat soit passé avec la société "PACCARD" pour l'entretien de l'horlogerie.

Le Conseil Municipal demande à M. ROUX de changer les abat-sons pour protéger le toit de l'église.

#### IX ESTAFETTE COMMUNALE

L'estafette devait en premier temps être revendue à "Renault" puisqu'elle est remplacée par un véhicule neuf de type Trafic.

Les employés communaux demandent de la conserver pour en faire un véhicule de service afin de ne pas endommager les véhicules neufs en transportant leur matériel.

XVI

#### MAISON DE Mr. KORENACKA

Mr. KORENACKA ayant l'intention de vendre, le Conseil Municipal demande qu'une estimation des domaines soit faite afin de faire démolir cette maison qui tombe en ruine.

X CALCUL DES HORAIRES DE M. MEI

M. MEI appliquait le coefficient des moniteurs d'éducation physique de 1,9 pour les heures d'éducation sportive scolaire et la gymnastique des adultes. Ayant été embauché comme employé communal, la Commission du personnel propose de fixer ce coefficient à 1,5 et seulement pour le scolaire.

XI CENTRE DE SECOURS

Le Conseil Municipal abandonne le projet d'acquisition du garage de M. RIVIERE Cette parcelle, s'avérant trop juste pour construire des bâtiments neufs et plus fonctionnels.

Mme DUSAUGEY a été contactée en vue de lui racheter une parcelle de terrain de 450 à 500 m<sup>2</sup> sur le terrain de 4500 m<sup>2</sup> qu'elle possède avec M. BOSSE. Mme DUSAUGEY a refusé.

M. BOSSE sera contacté à son tour. En cas de refus le Conseil Municipal demande de classer ce terrain d'utilité publique.

XII STAGE DE VOILE AUX ELEVES DE CORPS

M. Jean BLANC rappelle au Conseil Municipal qu'au printemps les élèves de Mme TEMPLIER ont effectué un stage de voile offert gracieusement par le Centre Nautique de l'Obiou.

L'expérience étant fort appréciée des enfants et de la Directrice d'école. Des stages sont prévus à l'automne et au printemps.

Le Conseil Municipal décide de participer pour 100 F, par enfant. Les parents participeront pour 100 F également.

XIII ECOLE MATERNELLE

De nombreux enfants de moins de 6 ans sont prévus pour cette rentrée.

Afin d'avoir une idée de l'affluence en cours d'année scolaire, il est demandé aux parents de venir faire inscrire leurs enfants ayant 2 ans dans l'année.

XIV "LE FAROT" ex Hôtel du Palais

L'inauguration officielle du "Farot" est prévue le 16 septembre.

Une opération "Portes Ouvertes" sera organisée le 17 septembre.

XV CANTINE SCOLAIRE

Cette année, le tarif de la cantine scolaire est calculé différemment pour les enfants de CORPS.

Par famille dont les enfants prennent leur repas à la cantine :

un enfant	14 F
2 enfants	21 F
3 enfants	28 F

Il est entendu que les enfants de CORPS seront pris selon les places disponibles

**DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT**

GROUPE D'ÉTUDES

et de

PROGRAMMATION

**DIVISION DES TRANSPORTS**

19, rue René-Thomas  
38000 GRENOBLE  
Tél. (76) 48 50.60

Le Chef du Service Départemental  
des Transports Scolaires

à

Référence à rappeler :



ANNEE SCOLAIRE 1983 - 1984

VACANCES DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE

- 1) Vacances de la Toussaint  
du jeudi 27 octobre après la classe au jeudi 3 novembre 1983 au matin.
- 2) 11 novembre  
du jeudi 10 novembre après la classe au lundi 14 novembre au matin.
- 3) Vacances de Noël  
du mardi 20 décembre après la classe au mercredi 4 janvier 1984 au ma
- 4) Vacances d'hiver  
du jeudi 2 février 1984 après la classe au lundi 13 février 1984 au m
- 5) Vacances de printemps  
du vendredi 23 mars après la classe au lundi 9 avril 1984 au matin.
- 6) Vacances d'été  
à partir du samedi 30 juin après la classe.
- 7) Reprise des cours le jeudi 6 septembre au matin.

Une journée de vacances supplémentaire est accordée par Mr. l'Inspecteur d'Académie, lorsque le Maire d'une commune en fait la demande, pour répo à un intérêt local. Notification de cette date vous sera faite en temps voulu.

Sur les services spéciaux, cette journée de congé supplémentaire vous es rétribuée sur la base de 50 % du forfait journalier.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 1983

NTS / CARDIN, ROUX, PELLISSIER, JOURDAN, BONDARNAUD, DESBOIS, PAULIN, MOUSSIÉ, BALMET,  
SENAC, RICHARD, GUEYDAN, BLANC

SENTE / GALVAIN

T / GONTARD

- COMPTE ADMINISTRATIF 1982

effets reportés au début de l'exercice	2 454 690,51	113 621,08	2 250 438,49	2 353,16	4 712 129,00	116 174,21
	2 454 690,51	2 508 812,67	2 250 438,49	2 377 513,36	4 712 129,00	4 880 326,03
	2 454 690,51	2 616 433,75	2 250 438,49	2 380 066,52	4 712 129,00	4 996 500,27
Etat de clôture à valider	651 666,47	154 743,24		129 628,03		284 371,27
	651 666,47	414 690,00			651 666,47	414 690,00
Taux des intérêts	651 666,47	569 433,24		129 628,03	651 666,47	699 051,23
INTÉRÊTS	82 233,23			129 628,03		47 394,80

Le compte administratif 1982 établi par Monsieur le Maire, ordonnateur et le compte de gestion 1982 établi par Monsieur le RECEVEUR, concordent.

Il a été approuvé le compte administratif et le compte de gestion : M.M ROUX, PELLISSIER, JOURDAN, BONDARNAUD, DESBOIS, PAULIN, GUEYDAN, BLANC, GALVAIN

Il s'en sont abstenus : MM MOUSSIÉ, RICHARD, SENAC

Il a été voté contre : M. BALMET

I - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1983

Libellés	Propositions du maire	Votes du conseil municipal
Dépenses	1 740 615,87	
Dépenses de fonctionnement	368 255,03	
Dépenses d'investissement	1 372 360,84	
Recettes	1 740 615,87	
Recettes de fonctionnement	368 255,03	
Recettes d'investissement	1 372 360,84	
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture		

Il a été approuvé : MM ROUX, PELLISSIER, JOURDAN, BONDARNAUD, DESBOIS, PAULIN, GUEYDAN, BLANC, GALVAIN

Il s'en sont voté contre : MM SENAC, BALMET

Il s'en sont abstenus : MM MOUSSIÉ, RICHARD

### III - EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR A TEMPS PARTIEL

La Régie de transports de CORPS effectuée à compter de cette année, le ramassage scolaire de St Laurent-en-Beaumont et le transports des élèves du secondaire à La Mure, le matin et à midi.

Il est nécessaire d'avoir un chauffeur supplémentaire qui effectuerait un minimum de 19 H par semaine pour aider les chauffeurs à effectuer ces transports supplémentaires. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ce contrat et décide d'embaucher M. CALVAT Jean-Louis qui possède son permis de transport en commun.

### IV - EMBAUCHE DE MADAME CALVAT MIREILLE

Depuis le congé maladie de Mademoiselle GALVAIN Andrée, Mme CALVAT, ayant assuré son remplacement était embauchée comme femme de service, payée à l'heure.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'embaucher Mme CALVAT comme Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles et Classes Infantiles, auxiliaire.

### V - ADUCTION D'EAU

1 - Le Conseil Municipal donne autorisation pour que des travaux supplémentaires soient effectués afin d'améliorer la mise en charge de la nouvelle conduite et ainsi avoir une meilleure régulation au départ du regard du Serre.

2 - Le Conseil Municipal décide de refaire l'alimentation en eau potable du pont de Gournier à la citerne, profitant des travaux de la Micro-centrale.

### VI - COMMISSION DE REGLEMENTATION DES SEMIS ET PLANTATIONS d'ESSENCES FORESTIERES

La mise en place de cette commission est reportée. Le Conseil Municipal demande une information supplémentaire de la part de la D.D.A et de l'O.N.F.

### VII - VENTE DES DEUX CARS

Le Conseil Municipal décide de vendre les deux petits cars de la commune : le blanc et le bleu pour la somme de 15 000 F.

### VIII - CLASSES DE MER

Le Conseil Municipal décide de participer à l'envoi de la classe de Mme TEMPLIER pour une somme de 15 000 F.

### IX - PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS

Le coefficient horaire de 1,9 devant être appliqué par tout moniteur d'éducation physique, la participation des associations s'élèvera à 38,00 F l'heure pour l'année 1983. Ce coefficient ne sera pas appliqué pour les randonnées pédestres demandant peu de préparation.

### X - CHEMIN DES RUINES

Le Conseil Municipal décide la remise en état du chemin des Ruines afin de faciliter l'exploitation des terres et des bois de ce secteur.

XI - DEMANDE D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE

Six enfants n'ont pu entrer en maternelle cette année, la classe étant déjà surchargée. La prochaine rentrée scolaire connaîtra aussi des problèmes. Aussi, le Conseil Municipal demande la création d'une classe supplémentaire.

XII - REDACTION D'ACTES ADMINISTRATIFS

M. le Maire est autorisé à rédiger des Actes administratifs concernant la cession de la parcelle D 309 de M. PELLISSIER à la Commune et la cession de la Maison de Retraite.

XIII - PRET DU CAMION BENNE

Le Conseil Municipal décide de prêter le camion benne de la Commune seulement pour aller à la décharge municipale : 50 F ou pour un voyage de bois à Boustigue : 60 F.

Le Conseil Municipal conserve aux employés communaux le droit de se servir du camion pour leur usage personnel.

XIV - MAISON DE M. KORENACKA

Les Domaines ont estimé cette maison à 25 000 F. Le Conseil Municipal demande que la Municipalité acquière cette maison en vue de la démolir.

XV - CENTRE DE SECOURS

Les négociations avec Mme DUSAUGEY et M. BOSSE continuent.

Le Conseil Municipal accepte le principe de déclarer ce terrain d'utilité publique, si les négociations n'aboutissent pas.

XVI - TARIF EAU POUR 1984

A la demande de la Direction Départementale de l'Agriculture les tarifs doivent être donnés courant novembre à la Préfecture. Le Conseil Municipal propose :

location compteur : 15,00 F

forfait 60 m<sup>3</sup> : 30,00 F

m<sup>3</sup> supplémentaire : 2,00 F

XVII - AFFAIRE MONTANER VILLAGE VACANCES

Le rapport de l'expertise faite le 8 septembre 1983 montre les malfaçons de l'entreprise Montaner. Un recours en urgence a été accepté par Me BALESTAS, avocat. Aussi, une tranche de travaux de 100 000 F est programmée pour une remise en état des bâtiments. L'association L.V.T s'engage à rembourser ces travaux. Le remboursement, plus tardif par l'assurance ou l'entreprise MONTANER sera réinvesti dans le Centre de vacances.

XVIII - MICRO-CENTRALE

Les premiers marchés sont donnés :

terrassement : MENUSAN

tuyaux : BONA

turbine : NEYRPIC

électro-mécanique : JOLIO

Les marchés concernant l'usine seront mis en appel d'offres plus tard avec : le Mas de-la-Côte, la Zone artisanale et le Centre de Secours afin d'intéresser le plus grand nombre possible d'entreprises et faire baisser les prix.

XIX - ZONE ARTISANALE

Un premier permis de construire sera déposé prochainement pour l'installation au printemps de la "Carrosserie des Alpes" : M. EL HOUARI

XX - MAISON DE M. PRA

Un compromis de vente de 220 000 F est engagé afin d'effectuer des appartements avec l'O.P.A.C.

XXI - BIBLIOTHEQUE

Les personnes bénévoles de l'association ne peuvent plus assumer la gestion de la bibliothèque, tâche de plus en plus accaparante et demande la création d'un poste à temps partiel. Une partie de la subvention départementale : 12 000 F par an est accordée pour financer un tel poste.

Le Conseil Municipal demande qu'après son congé maternité Mme DUMAS occupe ce poste et propose à Mme LELEVIER de remplacer Mme DUMAS jusqu'à la fin de son congé.

XXII - FOIRE EXPOSITION D'AUTOMNE A GRENOBLE DU 29 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

L'Office du Tourisme à CORPS occupe un stand dans l'opération "SKI EN DAUPHINE". Le Conseil Municipal accepte de prêter l'estafette pour charger le matériel.

XXIII - EQUIPEMENT NEIGE POUR LES VEHICULES DE TRANSPORT

Le Conseil Municipal prévoit d'équiper les 3 véhicules neufs en pneus neige et en porte skis.

XXIV - DEMANDE DE PRET SUR FONDS D'INDUSTRIALISATION ET D'EXPANSION ECONOMIQUE DE L'ISERE DE 300 000 F AVEC BONIFICATION DES INTERETS.

Cette demande a pour but de permettre l'acquisition du Séminaire St Joseph.

XXV - OPERATION VACANCES PROPRES

Le Conseil Municipal opte pour l'acquisition de 20 supports d'un montant de 6 620,00 qui donnent droit à 1200 sacs "vacances propres" gratuits pour la première année.

XXVI - INTERDICTION DE CIRCULER A BOUSTIGUE

Cet été de nombreux cueilleurs de framboises et d'airelles ont obstrué, par leur véhicule, le chemin de boustigue, gênant par ce fait le travail des forestiers.

Le Conseil Municipal décide d'interdire à la circulation le chemin à partir du parking de M. DUMAS.

Sont dérogés les véhicules des forestiers et des éleveurs.





# Un grand rassemblement



Le dimanche 18 septembre, veille du 137<sup>e</sup> anniversaire de l'apparition de la Vierge à la Salette, avait été choisi pour le pèlerinage diocésain et a attiré près de 5000 personnes sur la sainte montagne.

Ce pèlerinage diocésain a rassemblé toutes les paroisses du diocèse et leurs prêtres.

De nombreuses associations (C.C.F.D., vocations, centre théologique de Meylan, presse catholique, missions, etc..) avaient disposés à cette occasion différents stands et expositions.

Cette journée a commencé le matin à 10h. par la célébration pénitentielle, présidée par Mgr Matagrín, évêque de Grenoble, et a été suivie des confessions individuelles assurées par plus de trente prêtres confessant à la basilique, à la maison de la Réconciliation et même à l'extérieur. L'Eucharistie est restée exposée de 11h. à 15h. et une foule nombreuse s'est renouvelée pendant tout ce temps dans la basilique.

A 15h. Mgr Matagrín a célébré la messe à l'intérieur, face à la foule massée sur les pentes du Gargas, dans le ravin de l'apparition et sur le parvis de la basilique, chacun a écouté avec recueillement l'homélie qu'il a prononcée et qui débutait par la présentation du message de la Salette, donné comme un solennel avertissement et dont Mgr Matagrín soulignait plusieurs points. Un reproche : "Vous ne priez pas" : une constatation : "Il y a eu cette année une mauvaise récolte" : une affirmation : "Il y a un lien entre ces malheurs et l'attitude à l'égard de Dieu" : un appel : "Convertissez-vous et ce sera l'abondance".

Mgr Matagrín officiait sur un autel dressé devant la basilique et était entouré de nombreux prêtres du diocèse, des pères du sanctuaire de la Salette et de 25 missionnaires de la Salette venus du monde entier : Angola, Brésil, Philippines, Canada, U.S.A., Argentine, Madagascar, Suisse, Pologne, etc...

Il faut souligner la parfaite organisation des différents services du sanctuaire : cuisine, salle à manger, bar, snack etc.. renforcés par de nombreux bénévoles, et l'impeccable service d'ordre assuré par la gendarmerie, qui ont permis le bon déroulement de ce pèlerinage et qui a bénéficié, après le froid et la neige des derniers jours, d'un temps idéal favorisant cette rencontre.

Ci-dessous l'Homélie prononcée par Mgr Matagrín:

Le message de La Salette se présente comme un solennel avertissement. Marie le confie à Mélanie et à Maximin pour qu'ils le fassent passer à tout son peuple, le peuple de Dieu, que le Père a confié à son Fils et que Jésus a remis à sa Mère.

Au point de départ, je voudrais souligner quatre points dans ce message :

- . un reproche : Vous ne priez pas, vous ne tenez pas compte de Dieu, vous n'observez pas sa Volonté.
- . une constatation : il y a eu cette année une mauvaise récolte et le fléau va empirer. Il y aura une famine. Les bêtes dévoreront les semailles. Les petits enfants mourront. Tous auront faim.
- . une affirmation : il y a un lien entre ces malheurs et l'attitude à l'égard de Dieu : "Si la récolte se gâte, ce n'est rien qu'à cause de vous".
- . un appel : Convertissez-vous et ce sera l'abondance.

Essayons de découvrir davantage le sens de cet avertissement. Il ne s'agit ni d'une menace ni d'une prophétie, mais d'un appel à la conversion qui s'adresse à nous aujourd'hui.

#### UNE MENACE ?

S'agit-il d'une menace dont Marie serait chargée de la part de Dieu ? Non, ce serait en contradiction avec la manière dont Marie se présente à La Salette. Elle apparaît aux petits bergers sous les traits d'une Dame qui pleure, telle une mère plongée dans la douleur parce qu'elle n'a pas pu empêcher ses enfants d'être malheureux par leur faute. Ces pleurs de Marie font penser aux pleurs de Jésus devant Jérusalem sourde à sa Parole : "Si au moins tu avais su, toi aussi, comment trouver la paix !" (Luc XIX,41). Jésus était venu apporter la Bonne Nouvelle, un message de bonheur, et Jérusalem ne l'a pas écouté. Des jours vont venir où le malheur va fondre sur cette ville qu'il aime.

Comme les pleurs de Jésus, les pleurs de Marie nous révèlent le cœur du Mystère de Dieu, la Miséricorde, qui est la première qualité et la première caractéristique de son amour envers l'homme pécheur. "Dieu est plein de tendresse et de grâce, lent à la colère, riche en miséricorde et d'une grande fidélité" (Ex XXXIV,6). Bien loin d'être une menace d'un Dieu vengeur, l'avertissement de Notre Dame de La Salette au peuple chrétien exprime sa souffrance devant les malheurs qui accablent les hommes et devant le péché qui en est la cause. Cette souffrance visible de Marie nous révèle la souffrance de Jésus. "Lui qui, dans sa souffrance ne menaçait pas mais s'en remettait au juste Juge; lui qui, dans son propre corps, a porté nos péchés sur le bois (de la Croix), afin que, morts à nos péchés, nous vivions dans la justice ... pour lui, dont les meurtrissures nous ont guéris" (I Petr. II, 22-24).

#### UNE PROPHÉTIE ?

S'agit-il donc d'une prophétie ? D'aucune façon. A La Salette, comme ailleurs, l'Eglise s'est prononcée sur l'authenticité du Message, sans retenir les secrets ou pseudo-secrets concernant la fin du monde. Sur ce point précis, Jésus s'est exprimé clairement : "Ce jour et cette heure, nul ne les connaît, ni les anges des cieux, ni le Fils, personne, sinon le Père et lui seul" (Mt XXIV, 36).

Notre Dame invite les bergers et, à travers eux, leurs compatriotes et leurs contemporains, à lire dans la foi les événements qu'ils vivent. L'apparition de La Salette a lieu le 19 septembre 1846. Or, nous le savons par les historiens, en 1845, la récolte de pommes de terre fut médiocre, et en 1846, la situation empira; les récoltes de céréales et de fourrage furent gravement compromises par la sécheresse. Il s'en suivit une famine aggravée par la spéculation de certains qui gardèrent les semences pour les vendre plus cher l'année suivante.

Le Message de La Salette est en quelque sorte une lecture des signes des temps, ou si l'on préfère, une révision de vie. Il faut retenir que les malheurs du temps ne sont pas une fatalité devant laquelle il n'y aurait qu'à se résigner. "Si la récolte se gâte, ce n'est rien qu'à cause de vous". Certes il y a des cataclysmes et des catastrophes inévitables, mais leurs effets pourraient être conjurés si les hommes étaient fidèles au double commandement de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain.

En définitive, Marie lance ici un appel à la conversion exprimé dans un langage biblique : "S'ils se convertissent, les pierres et les rochers se changeront en monceaux de blé et les pommes de terre se trouveront ensemencées par les terres". Cet appel à la conversion s'adresse à nous aujourd'hui et l'Année Sainte le rend plus insistant encore.

#### UN APPEL A LA CONVERSION

La conversion exige trois attitudes indissociablement mêlées : la découverte que Dieu est Miséricorde, la reconnaissance de notre péché, un engagement dans une nouvelle vie.

Découverte que Dieu est Miséricorde. Le peuple d'Israël a fait l'expérience de la Miséricorde de Dieu : un amour plein de tendresse, celui d'un père pour son fils, celui d'une maman pour son bébé, celui d'un fiancé pour celle qu'il chérit, la fidélité indéfectible de Dieu à son peuple, malgré ses péchés, telle la fidélité d'un mari trompé qui attend le retour de son épouse infidèle. C'est donc un amour qui pardonne, plus fort que le péché et l'infidélité du peuple choisi. Cette Miséricorde de Dieu, Jésus la rappelle dans son attitude à l'égard des pauvres, des malades, des pécheurs, dans son enseignement, spécialement la Parabole de l'enfant prodigue qui est plutôt celle du père accueillant son fils à son retour : saisi d'émotion en le voyant, il l'embrasse et l'invite à un repas de joie : "Son fils était perdu et il est retrouvé, il était mort et il est revenu à la vie". Cette Miséricorde de Dieu, Jésus la révèle surtout dans sa Mort et sa Résurrection. Dans sa Mort, Jésus révèle que la toute-puissance de Dieu est celle de son amour miséricordieux. "Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime". Dans sa Résurrection, Jésus fait l'expérience de la Miséricorde du Père, de l'amour du Père plus fort que la mort et plus fort que le péché. Jésus ressuscité devient pour tous les hommes source inépuisable de la Miséricorde de Dieu dans l'Eglise.

Se reconnaître pécheurs. Le sens du péché s'est obscurci aujourd'hui. Des idéologies ont supprimé le péché en attribuant le mal ou le malheur à des structures sociales deshumanisantes, ou à des facteurs d'ordre pathologique. Il n'y a plus de pécheurs mais une société malade à transformer ou des personnes malades à guérir. D'autre part, trop marqué par une morale légaliste s'exprimant en termes de permis ou de défendu, le monde chrétien a trop souvent ressenti le péché comme un manquement à la règle par rapport à un Dieu législateur et juge, et non comme un manque d'amour pour le Dieu de Tendresse, de Miséricorde et d'Amour.

La prise de conscience de l'Amour infini de Dieu pour nous précède la découverte du péché. Plus nous nous approchons de Dieu, plus nous nous découvrons pécheurs. Les saints, comme le Curé d'Ars ou Bernadette, se considéraient comme de pauvres pécheurs. En même temps nous découvrons que Dieu est Miséricorde, - qu'il nous appelle à lui ressembler : "Soyez miséricordieux comme le Père céleste est miséricordieux", - et que Dieu ne cesse de nous pardonner si nous nous ouvrons à son pardon.

Notre vie chrétienne est renouvelée du jour où nous réalisons que nous sommes tous appelés à la sainteté : "Soyez parfaits comme le Père céleste est parfait", perfection qui est celle de l'Amour miséricordieux. Etre chrétien ce n'est pas observer des règles mais se laisser conduire par l'Esprit qui tend à nous configurer à Jésus Christ, à lui ressembler, à penser comme lui, à aimer, à agir et à prier comme lui.

Un engagement dans une vie nouvelle. Se convertir, c'est accueillir aujourd'hui le pardon de Dieu qui nous libère du péché et nous fait vivre dans une vie nouvelle, la vie dans l'Esprit. La conversion demande un retournement de notre être. Un changement de coeur, d'esprit, de route. Se convertir c'est se détourner de soi pour se tourner vers Dieu qui nous tourne vers les autres. Le pardon de Dieu permet de construire du neuf. L'Amour sauveur de Dieu fait retrouver la vie et donne d'avancer sur le chemin où il nous appelle, chacun à notre place. Il y a deux dynamismes à l'oeuvre dans l'humanité, celui du péché, qui est mortel, celui du Royaume, qui fait vivre. Mais ces deux dynamismes ne sont pas du même ordre ni de la même force : par l'Esprit de Jésus, la foi est capable de transformer peu à peu le monde de péché en Royaume de grâce.

A chacun d'entre nous de s'interroger. Qu'est-ce que Dieu attend de moi dans un monde où l'on méprise la vie, où l'on torture, assassine et pratique des avortements ? Dans un monde où l'on méconnaît l'amour vrai et la famille ? Dans un monde où certains s'en tirent en cherchant leurs intérêts égoïstes, en défendant leurs privilèges, leurs avantages acquis, alors que la majorité connaît la famine, la misère, la gêne ou l'humiliation du chômage ? Qu'est-ce que Dieu attend de moi au moment où se développent de multiples formes de racisme ? Au moment où se multiplient des guerres, parfois fratricides, et où l'homme est menacé d'une possible destruction dans un conflit nucléaire ? Au moment où beaucoup sombrent dans le désespoir, parfois dans le suicide, parce qu'à leurs yeux la vie n'a pas de sens ? Qu'est-ce que Dieu attend de moi en ce temps de l'Eglise où chacun est invité à prendre une part active dans l'annonce de l'Evangile, dans son milieu et dans la vie des communautés.

Nous sommes montés ici pour prier Dieu par l'intermédiaire de Notre Dame. Quelle valeur aurait notre prière si elle n'exprime pas la résolution de faire avec l'Esprit Saint la Volonté de Dieu pour que son Royaume vienne ? "Ce n'est pas en me disant : "Seigneur, Seigneur" qu'on entrera dans le Royaume des cieux, mais c'est en faisant la Volonté de mon Père qui est dans les cieux".

Le 18 Septembre 1983

+ G. Matagrin

# - CUISINE -

## *Brioche aux raisins, sauce sabayon*

(4 personnes)

1 grosse brioche à tête, 200 g de raisins noirs et blancs. **SABAYON** : 6 jaunes d'œufs, 180 g de sucre, 2 dl de Sauternes (ou autre vin blanc doux).

Creusez la brioche, lavez et égrenez le raisin. Préparez le sabayon : mettez les jaunes d'œufs dans une casserole sur feu très doux ou au bain-marie, ajoutez le sucre et fouettez au fouet à sauce énergiquement, jusqu'à ce que le mélange épaississe, ajoutez le vin et continuez à fouetter. La crème doit être mousseuse et doit doubler de volume. Versez-en un peu dans le fond de la brioche. Remplissez avec les raisins, versez encore un peu de sauce par-dessus et servez le reste à part.

— Vous pouvez présenter ce dessert en brioches individuelles plus faciles à servir.

## *Tarte aux raisins*

(6-8 personnes)

Un fond de tarte en pâte brisée (le même que pour la tarte aux prunes). **GARNITURE** : 500 g de raisins blancs et noirs mélangés. 2 œufs, 100 g de sucre, 50 g de poudre d'amandes, 100 g de crème fraîche.

Foncez un moule en porcelaine de pâte brisée, faites cuire à blanc 10 mn. Lavez et égrenez les raisins, disposez-les sur le fond de tarte précuit. Mélangez les jaunes d'œufs, le sucre et la poudre d'amandes, incorporez la crème fraîche et les blancs d'œufs battus en neige. Versez cette crème sur les raisins et faites cuire 30 mn à four moyen. Servez tiède dans le plat de cuisson.

— Vous pouvez aussi faire plus rapidement une tarte aux raisins en disposant les grains crus, bien serrés directement sur le fond de tarte déjà cuit.

## *Gratin de poires aux macarons*

(4 personnes)

4 poires, citron. 200 g de macarons, 50 g de sucre, 50 g de beurre. 3 c à soupe d'eau-de-vie de poire.

Pelez et épépinez les poires, coupez-les en quartiers, citronnez-les. Disposez-les dans un plat allant au four et à table, comme pour une tarte. Ecrasez grossièrement les macarons et recouvrez-en les poires, saupoudrez de sucre, parsemez de parcelles de beurre et faites gratiner au four (une vingtaine de minutes). Arrosez d'eau-de-vie de poire au moment de servir.

## *Poires au riz*

(6 personnes)

100 g de riz (grains ronds), 1/2 l de lait, 1/2 gousse de vanille, 100 g de sucre, 2 œufs, 50 g de beurre. 1 kg de poires, 75 g de sucre, 1 sachet de sucre vanillé.

Faites crever le riz 2 mn dans l'eau bouillante, égouttez-le et jetez-le dans le lait bouilli avec la gousse de vanille fendue en deux. Laissez cuire à couvert très doucement jusqu'à ce que le riz ait absorbé tout le lait (30 à 40 mn). Ajoutez alors le sucre, la moitié du beurre, les jaunes d'œufs et les blancs battus en neige. D'autre part, pelez et épépinez les poires, coupez-les en morceaux et faites-les cuire en compote avec le sucre et le sucre vanillé. Dans un plat à gratin, mettez la moitié du riz, la compote de poires, puis le reste du riz en couches superposées; parsemez du reste de beurre en parcelles et passez 10 mn à four chaud. Servez tiède dans le plat de cuisson.

— Une autre façon de servir les poires au riz : faites pocher les poires en quartiers dans un sirop vanillé (10 mn environ), rangez-les sur le riz cuit, dans des coupes individuelles, et nappez de sauce au chocolat chaude.

## *Crêpes aux pommes*

(4-6 personnes)

**PÂTE** : (pour une douzaine de crêpes environ) : 250 g de farine, 3 œufs, 1 c à soupe d'huile, une pincée de sel, 1 c à café de sucre, 1/2 l de lait, un petit verre de calvados. 3 ou 4 pommes.

Préparez la pâte : versez la farine en fontaine, cassez les œufs au centre et incorporez-les à la farine en tournant à la cuillère en bois. Joignez l'huile, le sel et le sucre, puis versez peu à peu le lait en délayant progressivement afin d'éviter les grumeaux. Parfumez avec le calvados et laissez reposer 1 h avant de faire les crêpes. Peu avant de servir, pelez et épépinez les pommes, coupez-les en lamelles et ajoutez-les dans la pâte. Confectionnez les crêpes comme d'habitude en veillant à ce que les lamelles de pommes se répartissent équitablement dans chaque crêpe.

Vous pouvez remplacer l'alcool dans la pâte par un autre parfum : une pincée de cannelle ou de vanille en poudre, un zeste d'orange ou de citron râpé.

## SOLUTION

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	L	A	N	C	H	E	B	I	N	E	T	T	E
2	R	O	M	A	R	I	N	S	M	A	R	A	I	S
3	I	B	A	G	U	E	T	O	R	T	I	L	L	E
4	M	E	R	E	R	U	A	D	E	G	E	L		
5	E	L	A	E	T	R	I	G	E	N	E	T		
6	V	I	N	A	S	S	E	B	E	R	T	E		
7	E	E	T	I	O	N	F	U	E	R	O	M	N	
8	R	E	O	N	P	I	S	S	E	N	L	L	I	T
9	E	V	L	G	E	N	E	S	E	I	S	E		
10	E	P	I	E	R	E	O	R	O	S	E			
11	O	R	A	S	I	G	A	N	G	O	N	S		
12	A	G	R	E	S	A	I	T	U	S	M			
13	S	E	C	I	F	L	O	R	E	R	U	E		
14	I	R	S	E	R	F	O	U	E	T	T	E	S	
15	S	H	O	U	L	E	T	T	E	E	D	E	N	

## CLUB DU 3° AGE

Séjour en ROUSSILLON du 20 Septembre au 3 Octobre

Mardi 20 septembre - 6 heures départ des 50 membres du club du 3° âge de Corps "Joyeuse Rencontre", pour un séjour au F.C.V. (Foyer Communautaire de Vacances"; "Le Vent du Large" au Barcares (P.O.).

Un car Charlaix-Gandit, conduit par le sympathique Gilles Boulet nous emmène par Gap, Serres, Nyons, Orange jusqu'à Montpellier où nous pique-niquons près d'un restaurant "L'Arche", situé sur l'autoroute. A 15 heures, nous arrivons aux "Portes du Roussillon", ensemble de loisirs et de vacances datant de 1973. "Le Vent du Large" est désormais notre domaine pour deux semaines. Nous sommes accueillis chaleureusement par la directrice Janine, les animateurs Dominique, Boris, Pierrick, Christian Annie et Martine. Au premier abord, les bâtiments paraissent austères, mais l'ambiance est chaleureuse et nous nous habituons très vite à nos petits logements comprenant : une chambre, des sanitaires et un patio.

Dès Mercredi 21 nous partons en compagnie de Pierrick pour visiter la Côte Vermeille; nous visitons la cave des Templiers à Banyuls et allons jusqu'à Collioure, "Blottie entre la mer et la montagne", le port le plus ravissant de la Côte méditerranéenne, à la fois port de pêche et de plaisance. Nous visitons l'église du XVII° siècle, dont le curieux clocher cylindrique, avec son dôme rose plonge dans la mer. Ce clocher est probablement un ancien phare. Nous nous promenons dans ses ruelles pittoresques, et admirons ses criques et ses plages .

Jeudi 22, C'est le départ en Espagne pour la journée. Nous passons la frontière au Col du Perthus, et arrivons à Figueras où chacun peut choisir : les uns iront au marché, les autres visiteront le Musée Dali, célèbre peintre espagnol. A midi, nous nous trouvons au "Sancho Pança" où nous dégustons une bonne paëlla. Puis nous allons à Rosas, belle plage espagnole et c'est le retour par le même chemin.

Vendredi 23 - Journée libre, chacun organise sa journée comme il l'entend : promenade, baignade, et parties de belote. Le soir un spectacle de variétés avec de jeunes chanteurs qui nous interprètent de vieilles chansons que tout le monde apprécie.

Samedi 24 - Nous allons visiter la vallée de l'Aude et Carcassonne. Nous longeons les étangs de Leucate et de Sigean, et prenons l'autoroute "La Languedocienne" qui traverse les vignobles des Corbières. Nous arrivons à Carcassonne, et le car nous conduit dans la vieille ville fortifiée : la Cité . C'est la plus grande forteresse d'Europe. Nous y entrons par la porte Narbonnaise, et, avant de passer le pont levis on aperçoit, à droite, le buste grossièrement sculpté de "dame Carcas". Les uns se sont promenés dans les vieilles rues, d'autres ont visité le château Comtal : un immense fossé et une grande barbacane l'isolent de l'intérieur de la Cité. Le soir, retour, en suivant les vallées de l'Aude et de l'Agly.

Dimanche 25 - Messe à St Laurent de la Salanque; visite du village; certains ont fait des achats intéressants au marché. L'église de ce petit village très animé est aussi typique, de style mauresque, attestant les vestiges de la civilisation espagnole, toute cette région ayant appartenue à l'Espagne jusqu'au traité des Pyrénées (1659).

Lundi 26 - Nous occupons cette journée de repos en allant visiter la principauté d'Andorre. Les vallées d'Andorre comptent environ 25.000 habitants, dont 6000 andorrans de souche, parlant la langue Catalane.

.....

Nous suivons la vallée de la Têt, et par Perpignan, Prades, Mont-Louis, nous atteignons le Col du Puymorens (1800m) et remontons ensuite jusqu'au port d'Envalira (2407m) qui nous conduit en Andorre par le Pas de la Case (2091m).

Le Port d'Envalira est le plus haut col des Pyrénées; il marque la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Océan, et offre un magnifique panorama sur les montagnes de l'Andorre atteignant 2946m. Après quelques achats intéressants, nous regagnons le Barcares par la même route. La journée a été longue, mais nous avons admiré de beaux paysages.

Mardi 27 - Nous allons visiter un centre d'Ostréiculture au bord de l'étang de Leucate. La dégustation d'huîtres accompagnée de vin blanc est plus ou moins bien appréciée. Le soir, le magicien Régis Vidal nous a amusés avec "ses tours", et c'est un grand moment d'émotion lorsque Alice est "découpée en rondelles".

Mercredi 28 - Après l'Ermitage de Fitou, nous arrivons à Salses, située à 15km de Perpignan. Ce village possède une énorme Citadelle construite par l'ingénieur Espagnol Ramirez sur ordre de Charles-Quint en 1497. Ce fort pouvait abriter une garnison de 1500 hommes. En 1691 Vauban fait effectuer quelques travaux d'amélioration. Au moment où le Roussillon est rattaché à la France 1659, la frontière ayant reculé de Salses n'a plus de raisons d'exister. Les Beaux-Arts l'ayant acheté à l'autorité militaire, en ont sauvé l'essentiel. Aujourd'hui, le vieux château paraît se reposer de ces temps tourmentés où il était le gardien vigilant de la terre catalane, âprement convoitée.

Jeudi 29 - "Le petit train du Far-West" nous fait visiter tous les environs de Barcares : Port-Barcares, et le bord de la mer.

L'après midi, voyage à Perpignan, en compagnie de Boris. Après avoir traversé les innombrables champs de laitues et d'artichauts mêlés aux vignobles et aux arbres fruitiers, nous arrivons à Perpignan, ancienne capitale des Rois de Majorque, devenue définitivement française au traité des Pyrénées. Cette ville contient des monuments remarquables : le Castillet en briques rouges et grilles de fer forgé, la Loge de mer de style gothique flamboyant, avec ses larges baies et ses belles fenêtres finement sculptées, et surtout le Palais des Rois de Majorque édifié au XIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons pu admirer la cour d'honneur dont la grande façade s'éclaire d'élégantes arcades, ogivales. Au centre l'énorme donjon abrite deux chapelles superposées : la Chapelle de la Reine et la chapelle Royale. Non loin de là, une porte permet d'accéder à la salle d'honneur éclairée par de larges baies.

Une seule ombre à cette visite, l'incident dont a été victime madame Rochas.

Vendredi 30 - Dernière excursion : La Cerdagne. Par Perpignan et la vallée de la Têt, nous atteignons Villefranche-de-Conflent charmante bourgade, ville fortifiée, avec ses remparts, ses portes, et ses enseignes en fer forgé, et son église St-Jacques, toute de marbre rose. Après un agréable pique-nique, nous prenons le train jaune en direction de Font-Romeu, située à 1800m d'altitude, centre climatique et sportif d'été et d'hiver, dominée par le Carlitte.

....

Cette station est née d'une légende, celle de "la fontaine du Pèlerin" en catalan "font Romeu". Elle occupe un site panoramique admirable, protégé des Vents du nord, sur le versant ensoleillé de la Cerdagne. Cette région étant la plus ensoleillée de France, un four solaire a été construit tout près, à Odeillo. Ce four peut atteindre une température de 4000°; le grand miroir a 40m de hauteur, et 54m de largeur. C'est le four solaire le plus puissant du monde. Il dépend du C.N.R.S. et sert pour les expériences sur l'énergie solaire.

La semaine se termine le samedi 1er octobre par la visite de Thuir (caves de Byrrh et du village médiéval de Castelnou, bâti de cailloux roulés, avec ses maisons encore encloses dans ses remparts, dominé par l'énorme masse dorée du château. Plus loin, l'Eglise, située sur un mamelon, au-delà, une tour semble veiller encore à la sécurité des habitants.

Un loto est organisé en soirée, en commun avec le groupe de Normandie. Dimanche 2 octobre - La journée est consacrée aux préparatifs de départ et se termine par le pot de départ, et une soirée dansante, arrosée d'une délicieuse Sangria.

Lundi 3 - A 9 heures nous prenons la route du retour. De l'autoroute "La Languedocienne", nous apercevons Narbonne, Béziers, Montpellier, Nîmes, Avignon et arrivons à Donzère où nous déjeunons. Puis c'est Montélimar, Valence, Grenoble, et arrivée à Corps vers 19 heures.

Tout le monde gardera un excellent souvenir de ce séjour. L'accueil a été chaleureux, la nourriture excellente et variée, l'ambiance des plus gaies. Ce fut une très agréable quinzaine dont nous nous souviendrons longtemps. Personne ne s'est ennuyé; d'ailleurs les distractions ne manquaient pas.

R. RUTTY

### PIERRICK

Pierrick est l'un de nos animateurs qui a su par son talent et son cœur nous initier sur la beauté de cette région que l'on cite comme les "Portes du Roussillon".

Plein d'ardeur, de courage et d'agilité  
Un jour, à Salses, il essayé de nous étonner  
En voulant s'élever et sauter comme les chamois du Dauphiné.

Mais..., son élan pris comme un vrai champion  
Se termina, hélas! avec la fracture d'un talon.

Nous tous Dauphinois en avons éprouvé une vive émotion,  
Seul, Gilles, le chauffeur concluait  
"C'est un tour de con"

Le troisième âge de Corps emportera  
de cette expédition l'image de Pierrick  
sautillant sur un talon,  
Comme un très très gentil garçon  
Tout en lui souhaitant une prompte guérison.

A. TAILLADE

## Séjour à BARCARES

Dans le cadre de ses activités, le club du 3<sup>o</sup> âge de Corps avait invité ses adhérents ou sympathisants à se faire inscrire pour un séjour du 20 septembre au 3 octobre à Barcares (P.O.).

Une cinquantaine de personnes répondirent à cette invitation, quand elles prirent place dans le car qui devait les conduire au centre de Vacances "Le Vent du Large", la-naut dans le ciel, quelques étoiles tardent à s'éteindre pour assister au départ.

L'itinéraire du voyage avait été choisi afin de répondre à deux objectifs, touristique dans sa première partie, rapide dans la deuxième.

De Corps à Orange il passait par Gap, Veynes, la vallée de l'Aygues, Nyons, pour terminer en empruntant les autoroutes méridionales et Languedociennes.

L'attrait le plus spectaculaire de ce parcours est sans conteste le passage de la vallée de l'Aygues.

Quand on arrive dans un lieu inconnu, c'est le contact humain qui prime sur tout le reste.

Ici, au Vent du Large, le sourire, la gentillesse des hôtesse d'accueil, estompent la morosité architecturale du Centre.

### L'Aménagement de la Côte du Languedoc Roussillon

Entre le Grau de Leucate à celui de St Ange, un mince cordon de sable et de terre sépare l'étang de Salses et la mer.

C'est sur ce ruban terrestre que l'on a construit une partie de l'immense conurbation touristique de la Côte Languedoc Roussillon.

Pour les uns c'est le pays du rêve, de la détente, des loisirs, par contre pour les gens de l'intérieur, c'est un bandeau placé devant leurs yeux; jamais plus ils n'apercevront le grand large.

Dans cette enceinte, à 20km de Perpignan, est implanté le plus grand centre coopératif de vacances de France.

### "Les PORTES DU ROUSSILLON"

Cette réalisation est due à l'action conjointe des cinq associations:

Fédération Nationale LEO-LAGRANGE  
Fédération des oeuvres LAIQUES du RHONE  
Fédération Nationale Tourisme et Travail  
RENOUVEAU  
F.C.V. (Foyer Communautaire de Vacances "Vent du Large")

Vent du Large est un foyer communautaire, créé en 1959, adhérent à la Fédération Française de Loisirs, de Vacances et de Tourisme (L.V.T).

F.C.V est une entreprise sociale coogérée par ses membres, le début de fonctionnement date de 1973, elle a une capacité d'hébergement de 250 personnes. C'est un carrefour entre des familles et des personnes très diverses.

Ceux qui par leur gentillesse, leur talent et leur dévouement ont contribué à agrémenter notre séjour :

- L'Accueil : Annie, Janine et Martine -
- Les animateurs : Dominique, Boris, Christian et l'intrépide Pierrick
- Tout le personnel des cuisines et de la salle de restaurant.

A tous : BRAVO et MERCI

.....

## A la découverte du Languedoc Roussillon

Après une nuit de sommeil bien mérité, nous entreprenons nos faramineuses randonnées à la découverte du Languedoc Roussillon, avec une percée en Espagne vers Figueras, et l'autre dans la vallée d'Andorre.

Parmi les fortifications ancestrales que nous avons visitées : "Carcassonne, Villefranche de Conflent" qui se pointent sur d'inaccessibles pitons; la Forteresse de Salses, construite entre les contreforts orientaux des Corbières et les étangs précédant la Méditerranée, est celle qui vous plonge dans la plus profonde contemplation.

Devant ces monstrueuses murailles, dont le seul but est de se protéger contre les assaillants, ou abriter des guerriers, le contraste est stupéfiant, avec la légèreté des constructions que l'on aperçoit le long du littoral, conçues pour des séjours de vacances et loisirs.

Les provinces du Languedoc Roussillon sont d'immenses vignobles, avec leurs caves, plus réputées les unes que les autres : Banyuls, Fitou, Corbières etc...

Après une savoureuse dégustation, dès que vous sortez de ces lieux de délices, l'ivresse de la lumière, jointe à l'arôme qui vous monte à la gorge, l'on ne découvre qu'un Pays de Merveilles.

Elles sont nombreuses, toutes, elles ont été décrites par des auteurs de talent, telles que nous les racontent nos sympathiques accompagnateurs.

L'art culinaire, le Folklore, les légendes font partie des richesses de ces régions.

### La Cuisine -

Elle est pour une grande part fille de plein air, et dans ce Roussillon qui se blottit à l'abri des monts, la tête au soleil et les pieds dans la Méditerranée, elle varie suivant les lieux et semble se plier favorablement au rythme des saisons, comme toute bonne cuisine sensée.

Une recette à vous réchauffer la pointe des pieds :

L'Ouillade Catalane - Faire blanchir un chou. Dans un faitout, faire revenir deux oignons, un poireau, trois carottes, des parures de jambon, mouiller, ajouter le chou, un os de jambon. Faire cuire à part des haricots blancs. En fin de cuisson, les ajouter au chou avec quelques quartiers de pommes de terre et une boutifare (ou boudin catalan) par personne.

Avec ça, bonne digestion!

Le Folklore Roussillonnais - Le Folklore roussillonnais n'est point une pièce d'herbier dont on secoue la poussière pour la montrer aux jours de fêtes à quelques visiteurs. Il tient à la chair et au sang de cette race et à sa vie quotidienne. On y retrouve un curieux mélange de survivances païennes, de superstitions et de foi solide, quelquefois brutale, souvent mystique ou d'une savoureuse et fraîche naïveté.

### Villes dont le nom a pour origine une légende

FONT ROMEU - Font-Romeu est né de la façon la plus merveilleuse, d'une légende qui remonte dans la nuit des temps.

Voilà telle qu'on la raconte : Un berger ou plutôt un vacher faisait paître son troupeau au dessus du village d'Odeillo, il fut attiré par le comportement d'un taureau qui frappant furieusement le sol avec son sabot semblait indiquer quelque chose. Intrigué il creusa à cet endroit, le sol de la prairie et découvrit avec stupéfaction la statue en bois d'une vierge enfouie, à cet endroit jaillit une source claire, la population d'Odeillo alertée se rendit dans la clairière et descendit en procession la vierge dans l'église.

...

Puis ils construisirent sur les lieux de la divine découverte, un modeste sanctuaire qui attira de suite de nombreux pèlerins, d'où le nom que l'on attribua à cet endroit béni : Fount Roumeou, en catalan, Fontaine du Pèlerin.

PERPIGNAN - A la légende de Perpina, certain préfèrent une autre plus poétique : Il y avait une fois près de la Tossa, non loin de la Llagonoe, près de Mont-Louis, un bouvier du nom de Pare Pinya.

Las de la solitude des montagnes, il résolut de changer de pays. Il s'en fut sur les bords de la Têt. C'était le temps où les rivières parlaient : "suis-moi, lui dit-elle, je te montrerai le chemin". Arrivé à une plaine dominée par deux gros mamelons, la rivière lui dit : Arrête-toi, laboure cette terre, moi, j'arroserai tes champs"..... Père Pinya fit ce que lui commandait la rivière qui parlait. Il traça un sillon circulaire et construisit un logis. Cette maison du Père Pini devint une ville et le sillon un fossé avec une muraille.

CARCASSONNE - Charlemagne se présente devant la cité et en fait le siège lors de l'occupation arabe. Le roi Sarrazin Balaak est fait prisonnier, puis tué sur son refus d'embrasser la foi chrétienne. Alors intervint Dame Carcas, son épouse. Elle relève le courage des assiégés, et quand la famine lui a fait perdre presque tous les soldats pendant le siège qui dura cinq ans, elle usa d'un stratagème : faire paraître aux tours de la ville, des hommes de paille, chacun avec son arbalette, et en faisant continuellement le tour des murailles, elle ne cesse de décocher des traits sur les ennemis. Et, dit-on encore, ayant ramassé les bonnets des morts, elle se montrait, ici avec un rouge, là avec un blanc, ailleurs avec un gris ou un bleu, ce qui fait croire aux ennemis, par ce changement de bonnets de différentes couleurs que la ville ne manquait pas de soldats.

Quoi de plus ? Se voyant réduire à l'extrémité par le manque de vivres, elle fit avaler à un pourceau le dernier demi-sac de blé qui lui restait et le jeta du haut du rempart.

En heurtant le sol, la pauvre bête se creva et par là fit croire à l'armée de Charlemagne que la ville était abondamment pourvue de blé, puisqu'on le donnait à manger même aux pourceaux.

On nous raconte plus loin qu'à la suite de cet événement, Charlemagne leva enfin le siège, mais Carcas, voyant du haut des murailles défilier les troupes, donna ordre de sonner les trompettes pour rappeler Charlemagne en vue d'un entretien.

De sorte que, les soldats crièrent à l'Empereur :

" Sire, Carcas te sonne"

et de là, dit-on, est venu le nom de Carcassonne.

Ce n'est pas Carcas-sonne, c'est l'heure du retour

Les images de la vallée de l'Aude, de la têt, des Eglises de Collioure, de Saint Laurent de la Salanque; tous ces sites, tous ses monuments, plus attrayants les uns que les autres, défilent devant nos yeux comme dans un rêve.

Mais nous avons tous une préoccupation commune, comment notre cargaison de bouteilles arrivera-t-elle à Corps.

Penser ainsi, c'est méconnaître Gilles, celui qui nous a fait parcourir environ deux mille cinq cents kilomètres. Ne pas l'associer à notre voyage, serait commettre un crime de lèse-majesté impardonnable.

Gilles

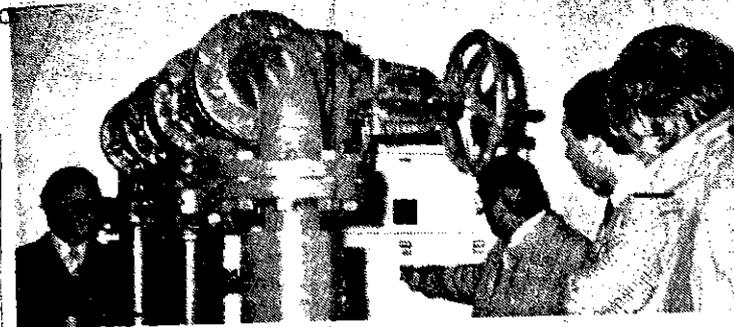
J'ai admiré tout au long de notre séjour, avec quel sérieux vous accomplissez votre tâche. Que vous soyez au volant de votre véhicule, ou bien occupé à le bichonner comme vous le faites avant chaque départ.



# ▶ LA SALETTE

## L'eau arrive au sanctuaire

Pour alimenter en eau potable le Sanctuaire de la Salette, d'importants travaux d'adduction avaient été entrepris par la commune de la Salette notamment une citerne de 300m<sup>3</sup> et une station de pompage construits au hameau de Dorcières. Depuis le 11 août, les pompes de Dorcières refoulent l'eau jusqu'au sanctuaire et pourvoient aux besoins des installations des pères de la Salette. En cette année de sécheresse, ces travaux ont été appréciés car le niveau



Notre photo. — Le maire met en marche la station de pompage.

des citernes était extrêmement bas. Le dimanche à 10h. avait lieu l'inauguration de cette réalisation. Entouré de Mr Maisonnat, député, du Dr Cardin, conseiller général et maire de Corps, des pères Charmot et Mory, du Sanctuaire : de M. Bomier vice-président de l'Association des pèlerins de la Salette; de MM. Allouard, Gottardy et Jacquet, de la D.D.A; de Mr Drouot, de la D.D.E; des représentants des sociétés Sobeas, Montaner et Susca, et de leurs employés ayant participé aux travaux, Mr Charles, maire de la Salette a appuyé sur le bouton de mise en marche de la station de pompage de Dorcières.

Un repas réunissait ensuite au Sanctuaire tous les participants de cette inauguration officielle, très fière de cette grande réalisation.

## Concert inaugural de l'orgue restauré



L'orgue de la basilique de la Salette construit au cours des années 1879-1880 par J.B. Ghys, fut mis en service au cours de la saison des pèlerinages en 1880. C'était une oeuvre de précision avec une belle sonorité. Malheureusement en prenant de l'âge il était devenu muet. Aussi depuis plusieurs années, les pères de la Salette avec l'accord de l'Association des pèlerins de la Salette avait commencé sa restauration qui avait été conçue par Mr Philippe Hartman et réalisée par Mr Jean Deloye facteur d'orgue à Audelange (Jura) et Mr Christian Millot, facteur d'orgue à Saulieu (Côte d'Or). Cette restauration étant terminée, le samedi 19 octobre, à 20h.30, un concert donné par Mr Louis Robillard a rassemblé plus de 30 personnes dans la basilique et c'est avec beaucoup d'émotion que les participants ont écouté et applaudi cet

artiste qui, maîtrisait parfaitement cet instrument. Le samedi 15 octobre avait été choisi, car c'était l'assemblée générale annuelle de l'Association des pèlerins de la Salette et les membres de l'Association venus quelquefois de très loin se mêlaient aux habitants de la région, aux pères et au personnel du Sanctuaire.

Tous les deux habitaient dans mon quartier .....

Madame Froment née Marie-Thérèse Gueydan, était une femme bien de chez nous, une vraie corpatuse.

Elève de l'école normale de Grenoble, comme ses camarades et amies, Mme Genevois, Melle Vachier, Mme Martin toutes les trois disparues, avec Mme Froment s'éteint une génération d'enseignantes, qui ont fait leurs premiers pas dans l'école de filles de Corps.

Leurs élèves qui ont encore la chance d'être parmi nous ont actuellement entre 70 et 80 ans.

Accéder à l'école normale de Grenoble dont la réputation n'est pas à faire, Mme Froment comme ses trois collègues, de par sa formation était une excellente maîtresse.

En 1916, alors que la bataille de Verdun faisait rage, elle agissait avec fermeté et douceur auprès de ses élèves dont les pères absents de leur domicile étaient mobilisés, et presque tous sur le front.

Quand on sait combien est nécessaire à un enfant la présence à ses côtés de ses parents, de ceux qui lui ont donné la vie, pour que son enfance ne soit pas perturbée, il est facile d'imaginer quelles furent les responsabilités de la maîtresse pendant ces terribles années de guerre.

Consciente de la situation et des difficultés du moment, elle partageait les soucis, les angoisses des mamans qui avaient pour charge d'élever les enfants, pourvoir à leurs besoins matériels, le souci de les envoyer à l'école et vivre jour après jour dans l'attente de nouvelles incertaines.

Mme Froment quitta Corps pour enseigner à la Festinière où elle épousa Mr Froment, lui aussi instituteur revenu de la guerre comme grand mutilé.

Adjointe de son mari, dans ce poste double naquit leur fille aînée aujourd'hui professeur en retraite.

La venue de cet enfant égaya leur foyer et apporta un peu de baume sur les blessures provoquées par tant d'années de souffrances et la perte d'un frère bien aimé tombé à Salonique.

Puis ils quittèrent La Festinière - Gière - Grenoble. C'est à Grenoble qu'ils prirent tous les deux leur retraite dans un poste de direction. Dans cet intervalle une deuxième fille naissait à leur foyer Elle fit la joie d'un couple très uni, car plus tard elle devenait pharmacienne.

Cinq mutations dans une carrière !..... Quel soulagement pour l'Administration, qui au moment de la mise à la retraite de ses employés doit vérifier la liste de tous les postes occupés!

Lorsque Mme Froment perdit son compagnon, en femme courageuse elle fit face à cette douloureuse séparation et revint comme par le passé dans la maison familiale de Corps. Là, elle recevait pendant les vacances ses enfants et petits enfants.

Soucieuse de leur éducation et de leur avenir, elle suivait de très près leurs études, car me disait-elle au cours de nos rencontres :

- "Les jours qui viennent, madame Arbouet seront durs pour notre jeunesse dans un monde agité, sans cesse perturbé. Pourtant c'est là qu'ils devront vivre!"

Jugée parfois grand'mère "un peu sévère", son indulgence à leur égard était sans limite, surtout quand ils s'amusaient avec leurs camarades, Martin et Dumas à dévaler la rue du Temple dans un bruit de

.....

.....  
ferraille et le poët! poët! d'un vieux klaxon qui déchirait les oreilles.

Que d'heures merveilleuses ils ont passé dans ce "barouton" confectionné avec les moyens de bord (volant d'une très vieille voiture, roues de poussette ou landau, caisse servant de coffre.

Devenus docteurs, ingénieurs tous firent honneur à cette bonne grand'mère pleine de tendresse pour eux, comblée par la venue au monde de deux arrière petits enfants.

Pendant ses séjours à Corps, c'est dans son jardin et son verger de l'Auche qu'elle passait une grande partie de son temps, grattant la terre, taillant ses arbres, ses rosiers car elle adorait les fleurs.

Fuyant le bruit, recherchant le silence dont on a tant besoin après une longue carrière, la nature était pour Mme Froment un refuge, une confidente, une amie.

Je la revoie encore coiffée de son chapeau de paille, un petit panier passé au bras dans lequel elle rapportait la cueillette de ses légumes, mais tenant toujours à la main son sécateur et un petit bouquet de fleurs.

Elle soignait avec amour un beau rosier qui orne la façade de sa maison croulant sous une avalanche de roses pourpre.

Cette année, le rosier pleura sa chère maitresse, car les pétales de roses tombèrent plus tôt que d'habitude et ce n'est pas elle qui cueillit les fruits de ses pommiers.

Femme discrète, généreuse, animée d'une profonde foi, j'aimais à converser avec cette collègue, mon amie qui me faisait part de ses impressions, de son expérience, et me donnant toujours d'excellents conseils dans un métier qui devenait de jour en jour plus difficile à exercer.

Le jour de ses funérailles, entourée et accompagnée par tous les siens qu'elle chrissait, nous avons dit à cet enfant du pays qui entreprenait un très long voyage "au revoir" madame Froment, mais non "adieu".

-:-

Mr Perrot Daniel n'était pas enfant du pays, parisien d'origine, très vite quand il arriva à Corps, il sut s'intégrer à la population du village et devenir un corpatus d'adoption.

C'est dans le quartier des Gueyrauds, place du temple, que Mr Laroque, ingénieur pendant les travaux du Sautet s'amusa à qualifier de "quartier démocratique" par rapport "aux grands boulevards" la rue des Fossés, qu'il choisit une ancienne maison à restaurer, pour abriter ses vacances et celles de sa famille. Grand voyageur, rêvant de nature sauvage, de grands espaces verts, de sentiers désertés pour oublier ses responsabilités de commissaire divisionnaire à Paris, le hasard l'amena, il y a une quinzaine d'années en visite dans notre région, en pèlerinage à la Salette.

Corps et ses environs l'enchantèrent ainsi que Mme Perrot.

Alors, ils parcoururent ensemble rues et ruelles étroites de ce village montagnard, ayant un passé historique.

Enchantés de leurs découvertes, l'ancienne maison Bonthoux étant en vente, Mr Perrot n'hésita pas un instant pour en faire l'acquisition et commença très vite les travaux de restauration menés à bien par Mr Pierre Valla et son fils Jean.

.....

Amoureux et amoureuse des vieilles pierres, les propriétaires conservèrent le style de la maison, transformant seulement une impasse en cour et jardin.

Leurs séjours à Corps devinrent de plus en plus nombreux, surtout lorsque Mr Perrot fut atteint par l'âge de la retraite. Madame Perrot étant une collègue, très vite nous fîmes plus ample connaissance, nous liant d'une profonde amitié, au fil des années.

L'été c'était la saison des retrouvailles, et une grande joie pour mon mari et moi-même de passer quelques moments très agréables à l'ombre d'un parasol près des rosiers exhalant leur parfum, et des rosiers qu'il "chouchoutait". Homme doué d'une grande intelligence, grand érudit, nous prenions un immense plaisir à l'écouter nous commentant la presse que nous n'avions pas l'habitude de lire. Nous faisons un tour d'horizon de l'actualité et les événements qui se dessinaient à l'horizon, aux quatre coins du monde. Puis venait le moment de déguster jus de fruits bien frais et gâteaux offerts par Mme Perrot.

Il était heureux d'avoir réussi à remonter le cours de l'histoire de sa maison et de plusieurs générations auxquelles elle avait appartenu.

Pour moi c'était sortir de mes habitudes, laisser mon esprit vagabonder au delà de mon village, de nos frontières et pouvoir en discuter.

Devant la souffrance et la douleur j'ai trouvé en face de moi "de vrais amis" avec des mots qui apaisent, réconfortent, aident à surmonter détresse et solitude. Leur sollicitude, leur présence m'ont été d'un précieux secours.

Pendant leurs séjours à Corps, Mr et Mme Perrot ont toujours essayé de se rendre utiles en prenant part aux activités du village où ils se sentaient bien accueillis.

Il prêta son concours aux kermesses paroissiales à celle du 3<sup>o</sup> âge à l'équipe liturgique, pendant que madame Perrot confectionnait de délicieux gâteaux, et divers ouvrages. Toujours sur la brèche, lorsque le "Petit Corpatus" fut créé, monsieur Perrot participa à son élaboration dans la rubrique "lois et décrets" tout en écrivant encore des articles pour la police et la gendarmerie.

Quand arrivaient les festivités de l'été ils s'en allaient tous les deux avec leurs petites filles suivre cortèges, mariages, défilés, et croquer avec la caméra feu d'artifice, fête patronale, fête du Lac.

Je les ai vus, chaque lundi soir partir en amoureux bras dessus bras dessous voir les films de ciné village où ils s'amusaient autant que les enfants.

Chaque année, avant leur départ, ils réunissaient les personnes âgées du quartier, leurs amis pour partager un goûter et leur offrir une séance de cinéma dont le montage était effectué par Mme Perrot. Agréables moments de détente passés en compagnie de deux personnes charmantes, bonnes, généreuses.

Leurs trois petites filles étaient en adoration devant leur papy, merveilleux conteur, inventant des histoires pour les distraire et prenant part à leurs jeux.

Je n'ai jamais vu un pourquoi? un comment? demeurer sans réponse. Après de grand-père pourvu d'une rare patience tout devenait attrayant, tout semblait si facile.

"Passer Noël à Corps avec mes enfants et petites filles quand les cloches carillonnent, quand la neige crisse sous nos pas ou tourbillonne autour des lanternes dans un paysage féérique, c'est un enchantement" me disait'il.

Il n'y aura plus de Noël à Corps, ni pour madame Froment, ni pour monsieur Perrot.

Madame Froment nous a quittés quand les fleurs s'épanouissent et éclatent dans toute leur splendeur.

Monsieur Perrot décédé le 1<sup>o</sup> octobre à Orléans, ayant à son chevet sa femme et ses enfants nous a quittés à l'heure où l'automne qu'il admirait, gravit les pentes de nos montagnes, s'accroche aux branches des arbres, au moment où les feuilles resplendent de tout leur éclat, sous un ciel d'un bleu pur et dans la douceur d'un soleil automnal. Pour tous deux la vie terrestre est terminée, nos condoléances émues à madame Perrot.

Nous souhaitons force, courage pour revenir dans la maison du bonheur et des souvenirs heureux.

Femme et homme de grand coeur, honnêtes, pourvus d'une grande droiture ils ont accompli leur tâche et fait leur devoir sur cette terre en cotoyant la misère et la souffrance humaine en essayant de les soulager, gardant l'espérance en des jours meilleurs pour l'humanité toute entière.

A tous les deux qui ont eu une vie "si bien remplie" je dédie les derniers vers d'un beau poème, bien connu de nous tous, écrit par A. de Vigny dans "La mort du Loup" :

"Fais énergiquement ta longue et lourde tâche  
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler  
Puis après, comme moi, souffre et meurs, sans parler".

J. ARBOUET

--:--:--:--:--

## Inauguration de la résidence « Le Farot »

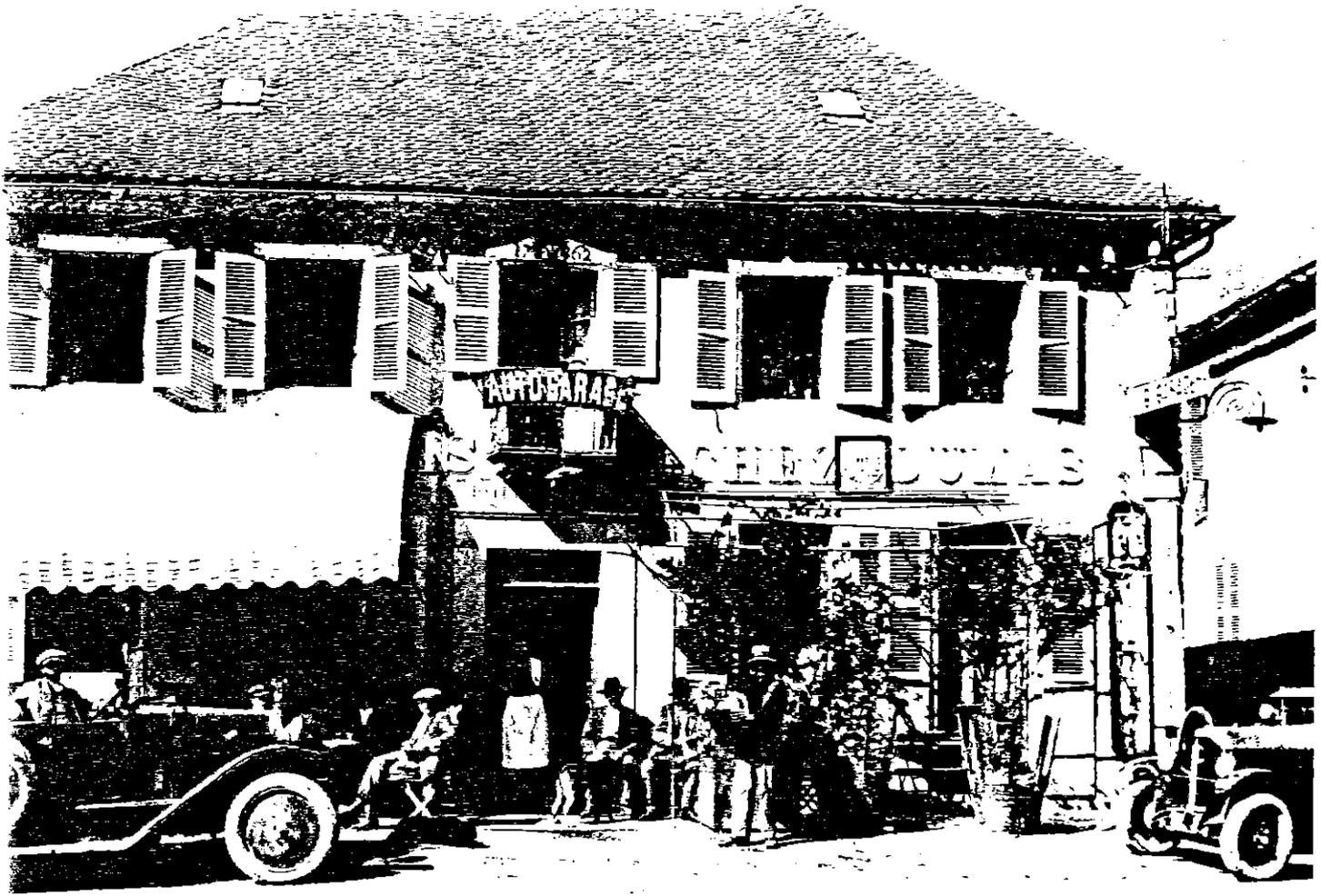


Les travaux de rénovation de l'ancien hôtel du Palais étant terminés et avant la remise des clés aux locataires, les responsables de cette opération : l'O.P.A.C. de l'Isère et la municipalité de Corps avaient convié les maires du canton, les conseillers généraux de la région et diverses personnalités à l'inauguration de cet immeuble devenu la résidence "Le Farot".

Après la visite des appartements, qui ont fait l'admiration de tous, un apéritif était offert à la salle des fêtes par l'O.P.A.C. ET Mr OLH, président de cet organisme, prenait la parole pour remercier le Dr Cardin, maire de Corps, de lui avoir confié cette opération et exprimait sa joie de voir la réussite de cette réhabilitation.

Le Dr Cardin remerciait ensuite l'O.P.A.C. et tous ceux qui ont pris part à ces travaux, Mr Lapalud, Mr Jacquet, Mr Elias, architecte, les entrepreneurs. Il était surtout heureux de mettre II logements en service dans le centre du village. Malgré cela, toutes les demandes n'ont pu être satisfaites et une autre opération va commencer à l'ancienne maison Catelan où trois appartements seront disponibles dès le printemps 8.

Ettaient présents à cette manifestation : MM. Olh, Vicedo, Lapalud, Jacquet, Pastor, Muserie de l'O.P.A.C. ; Mr Espagnac, sénateur, MMr Puissat, Riboud conseillers généraux ; MMrs les maires des communes du canton, le Dr Cardin, conseiller général, maire de Corps, et son conseil municipal.



du Brayse - Cliché Prayer

Corps (leere) - Hôtel du Palais en 1912.



RESIDENCE "LE FAROT" en 1983.

### CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Arnaud, fils de Josiane et Michel Worobel - Petit fils de Mr et Mme  
Leon NANTO.

Stéphanie, fille de Mr et Mme Louis Verchère, petite fille de Mr et Mme  
Antonin Verchère

Céline, fille de Jocelyne et Sylvain Gayout

Séverine, fille de Marie-Thérèse et Eric Josserand.

Félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux pour les bébés.

--:--:--:--:--:--:--

### CARNET BLANC

Depuis le dernier Petit Corpatus, ont été célébrés les mariages : de  
Sylvie Félix et Sylvain Costa, fils de Mme Yvonne Costa.

Thierry André et Martine Jamier, fille de Mr et Mme Louis Jamier

Bernard Rouyre et Bénédikte Pellissier, fille de Mr et Mme Eugène Pellis-  
sier.

Evelyne Wettach et Gilles Navarro.

Félicitations aux parents et meilleurs de bonheur aux jeunes époux.

--:--:--:--:--:--:--

### NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Mme Marthe Perricq-Roudger, épouse de Mr Perricq Roudger,  
Fille de Mr Francis Delor  
Soeur et belle-soeur de Mr et Mme Louis Delor et de  
Mr et Mme André Delor.

Mr Paul Grise, frère de Mme Judith Corréard

Mr Pierre Adujon, époux de Mme Marguerite Adujon  
Beau frère de Mme Raymond Blanchard  
et de Mme Georges Blanchard

Mr Marcel Vachier, Maison de Retraite

Mme Claire Pellat,

Mr Daniel Perrot, époux de Mme Gisèle Perrot,  
Père et Beau-père de Mr et Mme Yvon Le Quellec  
et de Mme Christiane Vallart

Nous prenons part à la peine de leur famille en les priant d'accepter  
nos sincères condoléances.

--:--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

Relevé cet avis à la porte d'un cimetière d'un petit village  
du Puy de Dôme :

"Ici on enterre que les morts vivant sur le territoire  
de la commune."

# PRENEZ LE CAR

## TARIFS :

5,50 F CORPS - ST. LAURENT  
 5,50 F ST. LAURENT - LA MURE  
 8,80 F CORPS - LA MURE



## UN NOUVEAU SERVICE !

- Vous habitez Corps, St Laurent en Beaumont, les Terrasses, Chardennot, les Miards, les Egots, Malbuisson, Charlaix.
- Et vous voulez vous rendre à la Mure, St Laurent Corps.

La Régie Communale de Transports de Corps met en place le jeudi 8 septembre 1983 un service régulier ouvert à Tous.

## HORAIRES

DESTINATION	ALLER		RETOUR	
	(1)	(2)	(1)	(3)
CORPS	7.30 h			
Direct				
LA MURE	7.50 h	13.05 h	12.45 h	—
LA MURE	8.00 h		↑ 12.30 h	↑ 17.30 h
CHARLAIX	8.20 h	13.42 h *	12.25 h	17.25 h
MALBUISSON	8.25 h	13.25 h	12.20 h	17.20 h
L'HEYRIEUX	8.30 h	13.30 h	12.15 h	17.15 h
LES MIARDS	8.35 h	13.35 h	12.13 h	17.13 h
CHARDENNOT	8.37 h	13.37 h	12.10 h	17.10 h
LES TERRASSES	8.40 h	13.47 h	12.05 h	17.05 h
LES EGATS	8.45 h	13.52 h	12.00 h	17.00 h
SAINT LAURENT	8.50 h	13.55 h	—	—
CHALMEANE	8.55 h	—	—	—
CORPS	↓ 9.15 h	↓ 14.15 h	11.35 h	10.35 h

(1) Fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi

(2) Fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi, le samedi ne continue pas sur LA MURE.

\* Passe à CHARLAIX après la desserte de MALBUISSON, L'HEYRIEUX, LES MIARDS.

(3) Fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi.

concernant le projet de Miro. Centrale

